



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**APPORT  
D'ACTIVITÉ  
DES SERVICES DE  
L'ÉTAT DANS LE  
CHER**

---

**- ÉDITION 2019 -**

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

---

Pages 5-7

## 1 L'ÉTAT PROTÈGE LES PERSONNES ET LES BIENS

---

Pages 8-12

## 2 L'ÉTAT AGIT EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE

---

Pages 13-19

## 3 L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE

---

Pages 20-26

## 4 L'ÉTAT ACCOMPAGNE ET MODERNISE LES TERRITOIRES

---

Pages 27-33

Le Rapport d'activité 2019 des services de l'État dans le Cher constitue un parfait témoignage de l'engagement et de l'implication des agents des services de l'État envers leurs concitoyens. Ce document, qui retrace les principales actions qui ont été conduites tout au long de l'année 2019, contribuera, je l'espère, à mieux faire connaître aux habitants du département les actions essentielles que l'État et ses agents y mènent pour améliorer leur quotidien et pour garantir l'intérêt général.



La crise sanitaire que nous traversons, inédite dans son ampleur et dans sa durée, a profondément bouleversé notre quotidien et notre vision collective de l'action publique. Assurer la sécurité de la population, aménager le territoire et garantir la préservation de l'environnement sont autant d'enjeux qui constituent plus que jamais la priorité de l'action publique.

En lien étroit avec les collectivités, les services de l'État préparent l'avenir du département. Grâce aux solides partenariats noués et entretenus avec tous les acteurs du territoire, collectivités locales, associations et citoyens, l'engagement permanent des agents de l'État permet d'apporter des solutions concrètes aux usagers des services publics et de favoriser les liens de proximité avec les habitants.

Ce document constitue donc un témoignage, et un hommage rendu aux agents qui, par leur implication quotidienne, restent pleinement mobilisés pour assurer la permanence de l'État et le service de nos concitoyens.

Jean-Christophe Bouvier  
Préfet du Cher

# LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

12 janvier



Journée nationale gilets jaunes à Bourges

5 mars



Visite officielle de Laurent NUÑEZ à l'INSA de Bourges dans le cadre du Grand Débat National

25 mai



Lancement de la convention « Agriculteurs vigilants »

23 juillet



Visite de la Fédération départementale des Chasseurs du Cher

22 octobre



Visite du pôle Isaac Newton à Henrichemont avec le préfet de région

13 décembre



Signature de la convention entre le « Bon samaritain » et le SDIS 18

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Printemps de Bourges  
Bus de l'emploi



16 – 21 avril

SNU – Accueil des jeunes engagés dans le Cher



16 – 28 juin

Consultation des partenaires lors du Grenelle de lutte contre les violences conjugales



3 septembre

Mois de la lutte contre les violences faites aux femmes : Comité Local d'Aide aux Victimes



3 décembre

Crédits photos :

Journée nationale des gilets jaunes  
Le Monde




Convention « Agriculteurs vigilants »  
Le Berry Républicain

Lancement du Groupement de Prévention Agréé du Cher (GPA 18)



13 février

## 1. BAISSÉ DE LA DÉLINQUANCE

Domaines	Faits en 2019	Variation 2018-2019
 Atteintes aux biens (AAB)	6 944	↘ 2 %
 Escroqueries et infractions économiques et financières	1 394	↘ 18 %
 Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)	2 278	↗ 10 %

Les atteintes aux biens et les escroqueries et infractions économiques et financières ont diminué pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Cette diminution résulte de la présence des forces de l'ordre sur le terrain et de l'impact dissuasif de la vidéoprotection. Cette dernière apporte aussi une aide précieuse pour élucider les infractions.

L'augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique s'explique par la croissance des violences sexuelles et intrafamiliales déclarées. C'est un marqueur de l'efficacité de la communication menée pour inciter les victimes à révéler les infractions.

## 2. LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

6 trafics locaux démantelés

Enjeu stratégique de long terme, la lutte contre les stupéfiants s'organise à la fois par une présence accrue sur la voie publique qui a permis une hausse des constats de faits de délinquance, mais aussi autour de groupes d'enquêtes pour démanteler les trafics et qui supposent un investissement de trois mois à un an.



Depuis le 30 juillet dernier, la Cellule de Renseignement Opérationnel Sur les Stupéfiants (CROSS) fonctionne. Elle a permis, en 2019, l'échange de quatre notes de renseignement et l'ouverture de deux enquêtes. Elle vise à améliorer la connaissance de ce type de criminalité par des échanges d'informations plus poussés entre les forces de sécurité intérieure mais aussi en favorisant la remontée d'informations des effectifs de voie publique et des partenaires faisant face à ce type de délinquance.

## 3. LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN



Aller au contact de la population pour obtenir un diagnostic fin de la situation de chaque secteur et mieux orienter l'action des forces de l'ordre, tel est l'enjeu de la police de sécurité au quotidien. Organiser au plus juste la répartition des moyens, favoriser les actions partenariales pour mener des actions communes et améliorer la prévention situationnelle conduisent à faire baisser le sentiment d'insécurité. La mise en place par exemple d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance sur le quartier du Prado à Bourges, en décembre 2019, vise cet objectif partenarial.

## 4. LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Grande cause nationale, la lutte contre les violences intrafamiliales résulte d'un engagement au quotidien des gendarmes et des policiers du Cher. Afin de garantir la protection des plus faibles, toute plainte, tout signalement fait l'objet d'une prise en compte par les brigades de protection des familles, en lien avec les intervenantes sociales et l'Éducation nationale, dans l'objectif d'une détection et d'une pédagogie toujours plus précoces.



Actions menées pour lutter contre les violences faites aux femmes :

➤ **28 janvier** : mise en place du comité local d'aide aux victimes (CLAV) pour veiller à la structuration et la coordination des dispositifs locaux d'aide aux victimes.

➤ **10 avril** : installation de la commission départementale de lutte contre la traite des êtres humains.

Dès cette première séance, l'examen d'une situation a permis d'engager le parcours de sortie de prostitution d'une victime.

➤ **3 septembre** : Grenelle de lutte contre les violences conjugales rassemblant 80 acteurs locaux : partenaires associatifs, forces de l'ordre, Justice,...

Lancement d'une communication intense auprès du grand public via les réseaux sociaux de la préfecture : messages de dénonciation de la violence, informatifs et pédagogiques, information sur les moyens d'alerte.

➤ **28 novembre** : journée de mobilisation associant tous les partenaires territoriaux du réseau de lutte contre les violences.

Focus sur les hébergements d'urgences dédiés aux femmes victimes de violences : un rallye dans la ville de Vierzon, une conférence à Bourges ou encore une séance d'information à Saint-Outrille.

## 5. SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT

**31** nouveaux patients admis en soins psychiatriques sur demande du représentant de l'État.

L'ordre et la sécurité publics peuvent parfois être troublés par des personnes dont l'état de santé mentale nécessite des soins. Lorsque les troubles mentaux de la personne rendent impossible son consentement et que son état impose des soins immédiats, des mesures de soins psychiatriques sans consentement peuvent être prononcées par le représentant de l'État, après avis médical.

## 6. SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE PRIORITÉ

**-10** morts en 2019  
**35 %** des accidents mortels sont causés par l'abus d'alcool

Actions de prévention et de sensibilisation conduites par la coordination départementale de sécurité routière :

➤ En mai et juin, à destination des motards, des journées de formation basées sur des ateliers pratiques ainsi qu'un village sécurité



**20** journées de formation

**500** motards

**474** gilets Air-Bag distribués

➤ Action Printemps de Bourges : des milliers de festivaliers sur le stand et dans la ville.

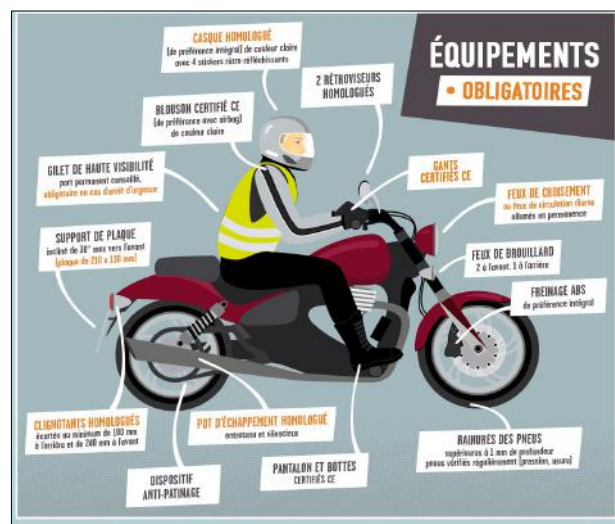


**3500** éthylotests à usage unique distribués



**600** participants au jeu-concours

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**VIVRE, ENSEMBLE.**



## 7. SÉCURITÉ CIVILE

Assurer la sécurité de la population lors de grands événements ou d'accidents nécessite la coordination de nombreux services de l'État : forces de sécurité intérieure et SDIS, services de soins, services de la préfecture et des directions départementales, ainsi que des associations de sécurité civile et des élus locaux.

L'année 2019 a été particulièrement marquée par la sécurisation des grands événements sociaux.

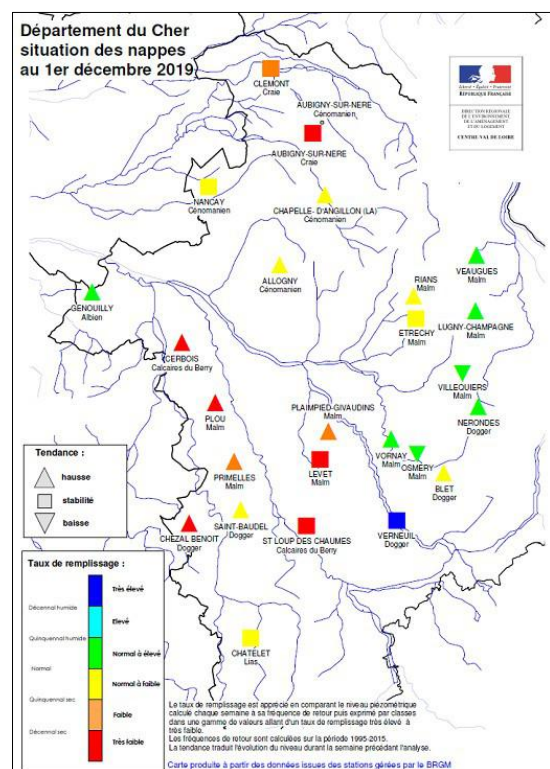
➤ De janvier à mars : sécurisation des manifestations des gilets jaunes avec le 12 janvier, un rassemblement national à Bourges réunissant près de **6700 manifestants** et le 19 janvier des heurts assez violents.

➤ En fin d'année : sécurisation des journées nationales d'action contre la réforme des retraites, lors desquelles un pic de **6300 manifestants** a été enregistré le 5 décembre.

En octobre, un incendie s'est déclaré à la société TRADIB (négoce de déchets d'emballages) à La Guerche-sur-L'Aubois. Après plusieurs jours d'intervention mobilisant plus de **300 sapeurs pompiers**, l'accident a donné lieu à diverses études d'impact sanitaire, notamment sur l'amiante. Aucun risque n'a été identifié à ce jour.

En décembre, une opération significative de déminage a été menée à Bourges, avec évacuation et hébergement provisoire de **200 personnes**, à la suite de la découverte d'une bombe datant de la Seconde Guerre Mondiale lors de travaux de voirie.



Enfin, après deux épisodes de neige – verglas pendant l'hiver, l'été a été ponctué par 2 épisodes de canicule entraînant sécheresse et menace de pénurie en eau potable (8 communes jugées préoccupantes et 28 fragiles). Dès le printemps, l'étiage était exceptionnellement sec et des mesures de restriction des usages de l'eau ont été prises dès le mois d'avril et se sont prolongées jusqu'à la mi-novembre. En parallèle, un travail de réflexion a commencé avec les partenaires en vue d'une révision de l'arrêté cadre sécheresse. Malgré les fortes inquiétudes qui ont perduré jusqu'à fin octobre, la sécheresse n'a provoqué aucune rupture d'alimentation en eau potable dans le département.





## 8. SURVEILLANCE SANITAIRE DES EAUX POTABLES ET DE LOISIRS

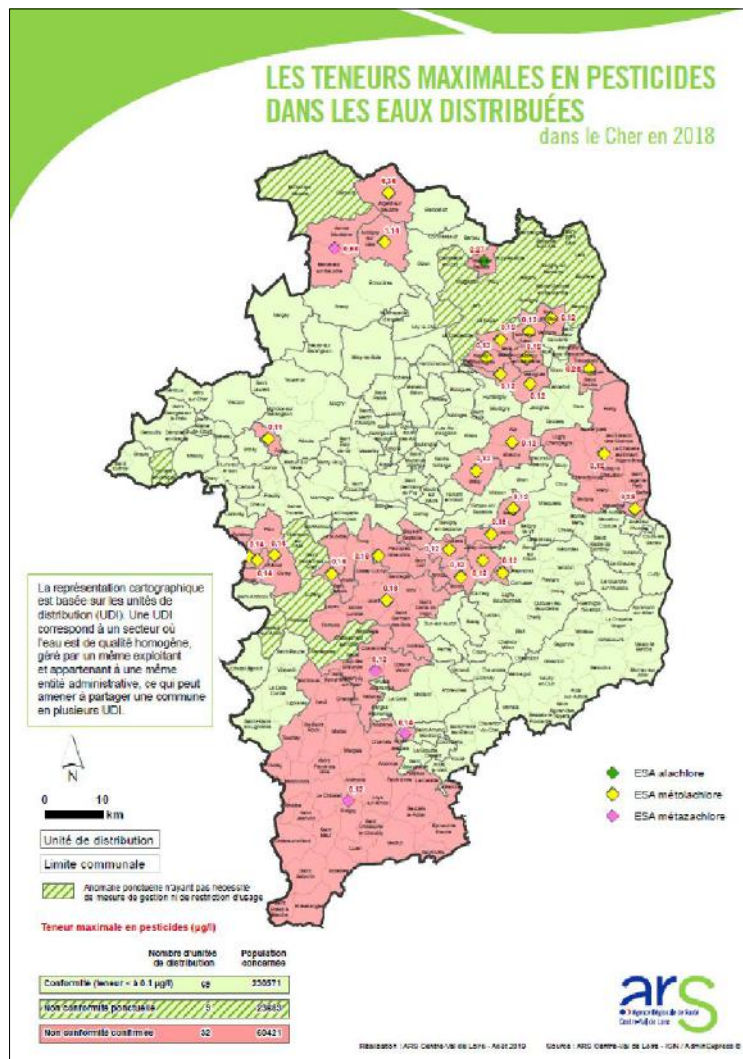
Prélèvements et analyses :

 **1703** sur les eaux potables  
 **498** en piscines

Au niveau de l'eau potable, les métabolites de certains pesticides, ajoutés en 2018 aux paramètres du contrôle sanitaire, se sont révélés présents dans les eaux destinées à la consommation humaine du département, souvent à des concentrations supérieures aux limites de qualité, sans jamais caractériser un risque sanitaire. Pour les autres paramètres du contrôle sanitaire à de rares exceptions près, la qualité de l'eau distribuée dans le Cher était conforme aux limites de qualité en 2019, tant du point de vue bactériologique que physico-chimique.

Pour sécuriser l'accès à l'eau, les ouvrages sont équipés de dispositifs anti-intrusion. À ce jour, ce sont 80 % des ouvrages en sont équipés. De plus, les captages bénéficient de périmètres de protection qui sécurisent la qualité de l'eau pour 77 % de la population du Cher.

Au niveau des eaux de loisirs, lors de la saison balnéaire 2019, seul un lieu de baignade sur les six que compte le département a dû être fermé, fin août, du fait de la présence de cyanobactéries. Un épisode de dermatite du baigneur, sans gravité mais inédit dans le département, a également été observé.



## 1. LA SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

↘ de **3%** du nombre de demandeurs d'emploi

Fin 2019, le Cher représente **9,24 % de l'emploi salarié** de la Région Centre-Val de Loire qui comptabilise **910 900 salariés**.

Au 31 décembre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle Emploi dans le Cher est de **24 400** et opère **une baisse de 3 %** par rapport à l'année 2018.

➤ Bassin d'emploi de Bourges :

**15 136 inscrits** ↘ **2,6 % sur le 4ème trimestre 2019** ↘ **2,8 % sur un an**

➤ Bassin d'emploi de Vierzon :

**4 439 inscrits** ↘ **3 % sur le 4ème trimestre 2019** ↘ **2 % sur un an**

➤ Bassin de Saint-Amand-Montrond :

**2 747 inscrits** ↘ **1,9 % sur le dernier trimestre 2019** ↘ **4 % sur un an**

### Taux de chômage au 4ème trimestre 2019 de la population active

France	Région CVL	Cher
8,10 %	7,7 %	8,50 %

## 2. DÉVELOPPEMENT DU PACTE AMBITION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

**2** nouveaux ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

**3 678 549€** accordés aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique

Émergence de 2 nouvelles structures dans le département :

- Un atelier et chantier d'insertion (ACI) « viticulture et espaces verts » déployé par l'association ASER en réponse aux besoins de main d'œuvre des domaines viticoles dans le secteur de Sancerre et de Menetou-Salon, mais aussi pour proposer des prestations d'entretien écologique des espaces verts aux collectivités de ce bassin d'emploi (10 postes)
- Un atelier et chantier d'insertion (ACI) « location et maintenance de cyclomoteurs et vélos à assistance électrique » déployé par l'Entraide berruyère (7 postes)

### 3. MISE EN ŒUVRE LOCALE DE LA RÉFORME DES ENTREPRISES ADAPTÉES (EA)

Financement des EA à hauteur de **3 697 827€**  
Engagement des EA sur la réalisation de **5 CDD Tremplin**

L'année 2019 est également l'année du déploiement, à l'échelle départementale, de la réforme des entreprises adaptées (renforcement des parcours d'inclusion en entreprise classique à la suite d'un parcours en EA, réforme des modalités de financements, etc).

Les services de L'État ont ainsi piloté plusieurs réunions d'information et d'animation à destination des entreprises adaptées afin d'acculturer les structures à cette réforme.

Les EA du département du Cher se sont engagées sur la réalisation de 5 CDD Tremplin qui sont de nouveaux contrats destinés à favoriser les parcours à durée limitée avec une vocation d'inclusion en emploi classique.

### 4. AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Mise en place de **7 250 formations** supplémentaires  
**52 %** des jeunes ayant intégré le dispositif Garantie Jeunes sont dans une dynamique de sortie positive



## ➤ Re conduite du dispositif des cordées du territoire :

Mise en place du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PACTE) pour 2019-2022 qui vise à financer des actions de formation supplémentaire mais aussi à engager une transformation plus profonde de l'appareil régional de formation avec un financement de **250,98 M€**. Dès 2019, l'État apporte **40 M€** qui vont notamment se traduire par **7250 formations** supplémentaires.

## ➤ Des actions au bénéfice des jeunes :

- L'accompagnement des jeunes est réalisé par les Missions locales, financées par l'État à hauteur de **1 731 030€** en 2019
- Le dispositif Garantie Jeunes a intégré **538 personnes**. **52 %** de ces jeunes sont dans une dynamique de sortie positive

## 5. LE SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE

**98 M€** d'aides pour l'agriculture  
**3 M€** de versements au titre des calamités agricoles 2018



➤ Mise en œuvre des politiques agricoles européenne et française dans le département, qui permettent ainsi le soutien du revenu des agriculteurs, le renouvellement des générations en agriculture et la transformation des modèles agricoles. Aux côtés des partenaires professionnels, l'État s'implique dans l'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Plus largement, la politique européenne et régionale de soutien aux territoires ruraux est mise en œuvre à travers notamment le programme Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale (LEADER). Cette année 2019 a été particulièrement marquée par un retour à la normale du calendrier de paiement pour tous les dispositifs d'aides PAC après 4 années difficiles. Cependant, les aléas climatiques ont conduit à instruire plusieurs dossiers de reconnaissance au titre des calamités agricoles.

## ➤ Réponses aux besoins de recrutement des domaines viticoles du Sancerrois :

- Mise en place d'une formation sur-mesure préalable à l'emploi d'ouvrier viticole
- Action expérimentale pour favoriser l'intégration professionnelle des publics bénéficiaires d'une protection internationale

## 6. PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Comité de Développement Économique (CODEVE) pour suivre au plus près les problèmes ciblés par les entreprises

**35** dossiers traités par le Groupement de Prévention Agréé (GPA)

**17** dossiers traités par la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF)

Signature du contrat Territoire d'industrie Berry-Sologne.

### Comité de Développement Économique (CODEVE)

Un CODEVE est mis en place sur chaque bassin d'emploi et co-présidé par un Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire et la sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond. Réunissant les acteurs de l'emploi, l'enjeu est de suivre au plus près les problèmes remontés du terrain afin de «réussir la bataille de l'emploi».

- Au sein du bassin d'emploi de Saint-Amand-Montrond, le CODEVE s'est attaché à développer les liens entre le monde de l'entreprise et des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) pour, d'une part, favoriser l'insertion professionnelle de tous les demandeurs d'emploi et, d'autre part, faire connaître l'offre de services des SIAE auprès des entreprises ayant des besoins de recrutement, avec comme secteurs clés de recrutement : l'aide à la personne, le bâtiment et les travaux public.
- Pour le bassin d'emploi de Bourges, l'accent a été mis notamment sur la réalisation d'un état des lieux du secteur de la propreté afin de répondre aux besoins des entreprises locales. 18 entreprises ont été contactées en ce sens. Par ailleurs, le travail sur les demandeurs d'emploi de longue durée a été amorcé fin 2019.
- Pour le bassin d'emploi de Vierzon, l'action du CODEVE s'est porté entre autres sur l'anticipation des besoins de recrutement de la start-up vierzonnaise LEDGER mais aussi sur le repérage des personnes dites invisibles et notamment les plus jeunes d'entre eux.
- Concernant le bassin d'emploi d'Aubigny-Sancerre, les actions du CODEVE ont ciblé les besoins de recrutement dans les secteurs viticole et nucléaire ainsi que l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

## Comité de Développement Financier (CODEFI)

Présidé par le Préfet, le CODEFI permet d'échanger de manière concrète entre services de l'État (DIRECCTE, DDFIP, Commissaire aux restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises), l'URSSAF, et la Banque de France, les informations sur les entreprises en difficulté en s'assurant du respect de la confidentialité. Ces échanges d'information permettent de mettre en place des actions concrètes d'accompagnement et d'orienter sur les dispositifs les plus adaptés.



En complément, des actions de communication ont permis de mieux faire connaître les différents dispositifs d'accompagnement des entreprises en difficulté (auprès des experts comptables et des maires du département).

## Groupement de Prévention Agrée (GPA)

➤ Structure du service des artisans, commerçants, et chefs d'entreprises (ciblage sur les TPE/PME) qui rencontrent des difficultés, le GPA18 est soutenu par les services de l'État. Sa mission est de rencontrer les chefs d'entreprises qui le sollicitent pour analyser leurs activités, leur proposer une expertise adaptée et des actions susceptibles d'être menées.



## Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF)

Permettant d'établir un plan de règlement échelonné des dettes fiscales et sociales, cette commission a traité **17 nouveaux dossiers** en 2019 et a examiné **2 M€** de dettes fiscales et sociales cumulées. L'étalement moyen des paiements accordé par la CCSF est de l'ordre de 20 mois.

## Territoires d'industrie

Piloté par le conseil régional en lien étroit avec l'État, le dispositif s'inscrit dans une démarche nationale de reconquête industrielle.

Le contrat territoire d'industrie Berry-Sologne a été signé le 26 juin 2019 et cible la Communauté d'agglomération Bourges Plus, et les communautés de communes Vierzon-Sologne-Berry, Cœur de Berry et Sauldre et Sologne.

Ses principaux enjeux sont :



- renforcer le tissu industriel existant ;
- attirer de nouveaux projets industriels dans le Cher ;
- travailler de manière concertée sur l'attractivité du territoire ;
- développer les démarches d'innovation avec des pépites comme LEDGER à Vierzon, mais aussi le CETIM, centre de ressources technologiques. Il est prévu également d'accompagner les TPE, PME dans leurs démarches d'innovation ;
- accompagner les entreprises pour leur développement à l'international. De nombreuses entreprises du Cher réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires à l'exportation. C'est un facteur essentiel de compétitivité pour les entreprises. Territoires d'industrie se fixe comme objectif d'amplifier ce mouvement.

Il en résulte des actions pour :

- mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises en n'oubliant pas les six publics les plus vulnérables ;
- amplifier la mobilisation des acteurs sur le champ de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'économie ;
- favoriser les démarches d'anticipation pour mieux répondre aux besoins de recrutement, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences portée essentiellement par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) ;
- travailler sur l'attractivité des métiers avec des actions de communication à destination des jeunes permettant de promouvoir l'apprentissage ;
- en complémentarité avec ce qui existe déjà, développer des formations adaptées au besoin des employeurs, tout particulièrement sur le numérique ou les métiers de l'usinage et qui débouchent sur des recrutements.

## 7. PROTÉGER LES CONSOMMATIONS ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

**293 entreprises contrôlées** par le comité opérationnel départemental anti-fraude.

➤ Le comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) a connu une activité soutenue avec **41 opérations** menées tout au long de l'année. Ont été **contrôlés 293 entreprises et 812 salariés** dans des secteurs professionnels variés. Ces contrôles ont donné lieu à l'établissement d'au moins 6 procédures.

➤ Mise en œuvre de dispositifs de contrôle, d'inspection et d'enquête au service du bon fonctionnement des marchés, de la loyauté des transactions, de l'information et de la protection des consommateurs contre les pratiques commerciales abusives ou illicites et de la conformité, la qualité et la sécurité des produits et des prestations :



*CODAF – Bilan des actions menées –  
14 mai 2019*

- **43 enquêtes nationales, 3 régionales ;**  
- **gestion de 214 plaintes de consommateurs et d'entreprises, soit 419 visites d'établissement** donnant lieu à **1267 vérifications, 106 prélèvements, 101 avertissements, 26 injonctions administratives et 14 procédures pénales.**



## 1. SE TRANSFORMER POUR FACILITER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

### La modernisation de l'École

- **422** élèves dans les écoles publiques à la rentrée 2019 mais un taux d'encadrement amélioré.

- Rénovation du mouvement intra-départemental des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.
- Carte scolaire et maillage territorial : poursuite du dédoublement des classes et la signature de 2 protocoles ruralité, conclus avec la constitution de nouveaux Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) afin de proposer une offre éducative de qualité dans les territoires ruraux.
- Instruction obligatoire à 3 ans : le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est de **97,6 %** dans le Cher.
- Réforme du lycée : À la rentrée 2019, les sept enseignements de spécialité les plus courants sont proposés dans **5** des 7 lycées public.
- Création d'un grand service de l'École inclusive : en 2019, le département du Cher s'est organisé autour de **28** pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) soit un par secteur de collège. **403** accompagnants assurent ces missions d'aide aux élèves en situation de handicap dans les écoles et les établissements scolaires du Cher.
- Faire face aux inégalités sociales : la ville de Bourges s'est portée volontaire pour mettre en place le protocole petits déjeuners à l'école pour améliorer l'accès aux biens et services essentiels des enfants en situation de pauvreté.



# L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE

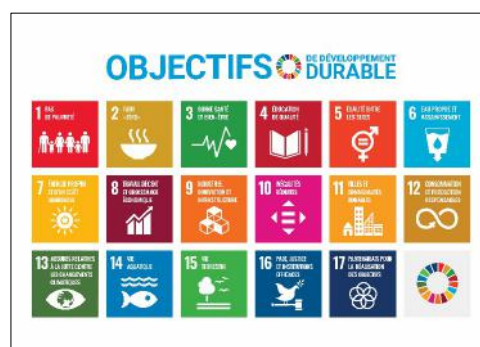
## Le parcours citoyen

**10** collèges et lycées ont obtenu la labellisation E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable).

De l'école au lycée, le Parcours citoyen s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Ce parcours concourt à la transmission des valeurs et principes de la République.

► **Le travail de mémoire** : l'école a un rôle essentiel à jouer dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire auprès des enfants et des jeunes. Dans le Cher, cet enseignement est complété par l'organisation du concours national de la résistance et de la déportation. Ce concours vise à transmettre aux jeunes générations l'histoire et la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

► **L'éducation à l'environnement et au développement durable** : elle doit permettre aux élèves de s'approprier les enjeux de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité. Dans le Cher, a été organisé le premier forum départemental éducation au développement durable.



## La transmission des valeurs et principes de la République : focus sur le Service National Universel

Le Cher a été, en 2019, un département préfigurateur pour la mise en place du Service National Universel (SNU) en région Centre-Val de Loire.

► **210 jeunes** du département du Cher ont participé, en juin 2019, à la première phase de cohésion dans les **12 centres** du service national répartis sur le territoire. **160 jeunes** venant d'autres départements ont également été accueillis à Bourges au mois de juin pour un séjour de cohésion dont le fil rouge pédagogique était « je vis, je partage, je réfléchis, je m'engage ».



# L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE

► Cette opportunité de vie en collectivité a permis à chaque jeune volontaire de créer des liens nouveaux, d'apprendre une façon neuve de vivre en commun, de développer sa culture d'engagement pour affermir sa place et son rôle au sein de la société. Elle est aussi l'occasion de détecter les difficultés de certains jeunes (lecture, santé, insertion, etc.) et d'y remédier par une orientation vers les dispositifs adaptés.

Les services de l'État se sont particulièrement impliqués dans la mise en place du SNU. Le programme proposé à Bourges a été salué à la fois par les jeunes participants et la mission de préfiguration nationale.



*Remise des attestations SNU par Mme la préfète le 28 juin 2019.*

## Les actions qui font sens

Enseignement de l'éloquence dans **6** collèges et **1** lycée

Afin de proposer aux élèves une offre éducative de qualité sur l'ensemble du département, il est indispensable de l'adapter aux évolutions démographiques et de développer des projets pédagogiques ambitieux :

► **L'internat de la réussite** a ouvert ses portes en septembre 2019 au lycée Édouard Vaillant à Vierzon. Il constitue un mode de scolarisation favorisant l'épanouissement scolaire des élèves.



► La poursuite de la **Rentrée en musique**.

► **L'Enseignement de l'éloquence** : Il est conçu pour travailler l'expression orale continue et l'échange argumenté ainsi que la mise en voix, en geste et en espace de textes littéraires (de la lecture à voix haute à la lecture jouée et au jeu théâtral). Dans le Cher, une affaire judiciaire sur le thème du handicap a été soumise à l'étude des classes inscrites afin qu'elles rédigent les plaidoiries des avocats et le réquisitoire du procureur. De plus, depuis la rentrée scolaire 2019, **6 collèges** et **1 lycée professionnel** ont mis en place, à titre expérimental, un enseignement d'éloquence en classe de troisième.

# L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE

- La promotion des parcours d'éducation artistique et culturelle. En 2019, la signature d'une nouvelle convention pour la réussite des collégiens du Cher vise à promouvoir les pratiques artistiques et culturelles des élèves en travaillant avec des structures culturelles ou des artistes.



## 2. POLITIQUE DE LA VILLE, JEUNESSE, CITOYENNETÉ

### Politique de la ville : des contrats de ville renouvelés

L'année 2019 a été une année charnière pour la politique de la ville avec :

- l'évaluation à mi-parcours et la rénovation des contrats de ville,
- la prolongation effective des **3 contrats de ville** de Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond jusqu'en 2022,
- la déclinaison du Plan de mobilisation nationale en faveur des habitants,
- le soutien financier d'une centaine de projets dans les quartiers prioritaires,
- **18 conventions d'adultes-relais** ont été signées en 2019 dont 3 avec de nouveaux employeurs.



### Jeunesse et innovation publique en 2019

En 2019, le projet de politique jeunesse du Cher a été retenu au sein du programme national **cartes blanches**. Il a pour objectif de réduire le non-recours à la prévention, dans un département à dominante rurale, en réinventant les lieux d'accueil pour les jeunes.



### Politiques de prévention et d'intégration

Les services de l'État ont coordonné le plan départemental de prévention des addictions à travers 4 axes prioritaires, définis dans la feuille de route départementale 2019.

## Intégration sociale

En 2019, des actions en faveur de l'accompagnement des étrangers en situation régulière et de l'intégration des réfugiés ont été financées dans le cadre du programme **Intégration et accès à la nationalité française**.

### 3. POLITIQUES SPORTIVES ET VIE ASSOCIATIVE

- **250 jeunes de 5 à 12 ans** ont bénéficié d'un apprentissage de la natation gratuit,
- **150 brevets d'aptitude aux fonctions d'animation** (BAFA) délivrés, 
- **118 cartes professionnelles d'éducateurs sportifs** délivrées,
- **15 associations sportives** soutenues pour la mise en place de leurs projets,
- Suivi et évaluation de **17 postes** subventionnés par le fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), 
- **42 contrôles** réalisés d'établissements au sein desquels se pratiquent les activités physiques et sportives,
- **273 créations d'associations**,
- **60 associations** ont bénéficié du Fond de développement de la vie associative (FDVA)
- Instruction et délivrance de **44 médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif**.

### 4. PROTECTION DES POPULATIONS VULNÉRABLES ET ACCÈS AU LOGEMENT

**17 jeunes** de moins de 25 ans et sans ressources accompagnés vers un logement autonome,  
**1 inspection d'établissement social** donnant lieu à des injonctions,  
**3 contrôles de séjour pour personnes handicapées majeures** donnant lieu à une suspension d'activité, des mises en demeure et des signalements au Procureur de la République.  
**408 assignations en résiliation de bail** (-23 % par rapport à 2018).

# L'ÉTAT RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE

Dans le département du Cher, le Plan Logement d'Abord et le Relogement des Réfugiés s'est poursuivi à travers :

- le logement de personnes issues de l'hébergement vers le logement du parc public. L'objectif de **82 logements** du parc public à attribuer a été atteint à **82,9 %**.
- la création de **35 places supplémentaires** pour permettre l'accès de populations vulnérables au logement du parc privé en intermédiation locative (100 % de l'objectif).
- le logement de réfugiés a donné lieu à la captation de **103 logements** au 30 novembre 2019 (93 % de l'objectif).

Un comité départemental a également été mis en place pour établir le diagnostic des besoins et les objectifs du nouveau schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués des prestations familiales.



## 5. LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

**109** nouveaux signalements reçus par le PDLHI  
**11** arrêtés préfectoraux d'insalubrité pris dont **10** en urgence

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) œuvre à l'amélioration du parc de logements :

- **2 conciliations** avec des propriétaires ont permis de sortir 2 logements de l'insalubrité sans arrêté préfectoral ;
- **6 arrêtés préfectoraux d'abrogation** et **2 décisions préfectorales** ont clôturé des procédures d'urgence, 1 déclaration d'insalubrité a mis fin à une procédure d'urgence ;
- **2 procès-verbaux** adressés au procureur de la République et **3 signalements** au titre de l'article 40 du code de procédure pénale.



## 6. LE MÉDICO-SOCIAL : LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### Les personnes âgées

- ▶ développement d'astreintes d'infirmiers de nuit en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ;
- ▶ financement de projets pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie en EHPAD;
- ▶ création d'un Groupe de Coordination Sociale et Médico-sociale (GCSMS) regroupant les EHPAD autonomes de la fonction publique hospitalière ;
- ▶ regroupement de 2 SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile).

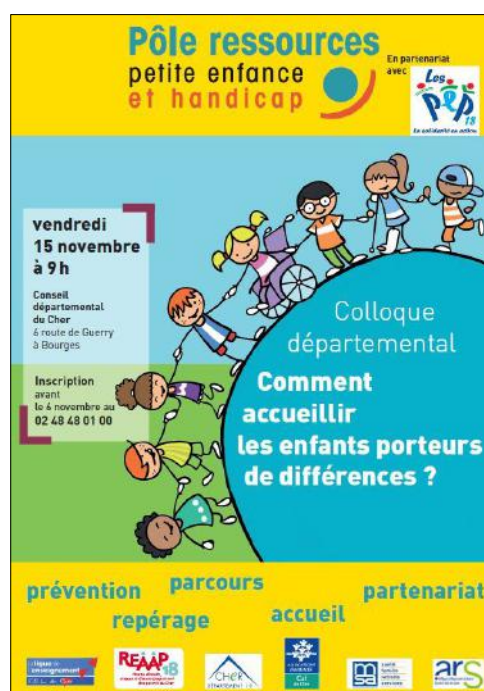
### Les personnes en situation de handicap

▶ Plusieurs projets ont été validés et financés dans le Cher dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour la transformation de l'offre en matière de handicap et dans un objectif de développer l'inclusion dans le milieu ordinaire des personnes en situation de handicap : plateforme de prestations de services, dispositifs d'accompagnement médico-éducatif, classes externalisées, dispositif passerelle insertion professionnelle...

▶ Un appel à candidature « habitat inclusif » a permis le financement de trois projets pour le département du Cher : Gîte et Amitiés, le foyer Jean Rodhain et l'association Le relais.

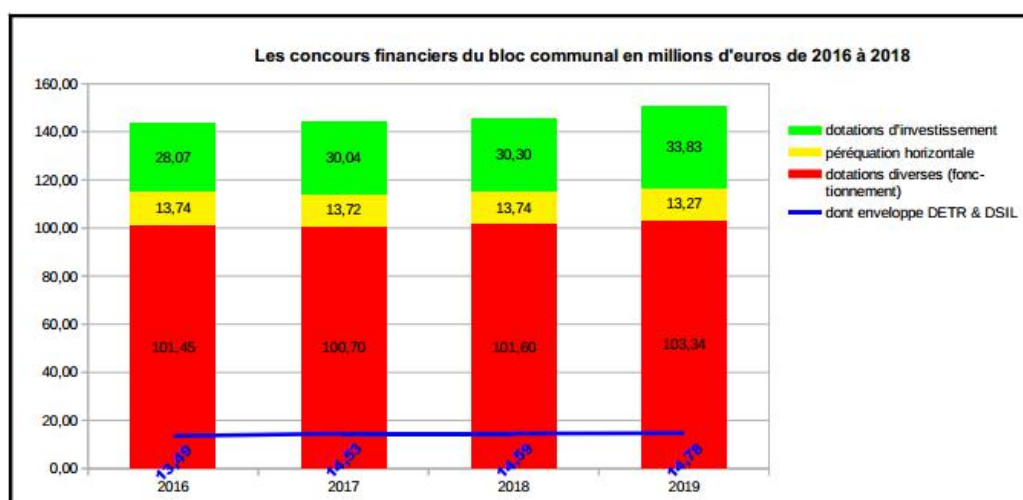
▶ Financement du pôle ressource petite enfance, qui a pour mission de sensibiliser les professionnels du milieu ordinaire petite-enfance à l'accueil d'enfants en situation de handicap à hauteur de 18 620 €.

▶ Financement d'un dispositif ressource pour l'accompagnement à l'inclusion des enfants avec Troubles cognitifs/comportementaux (TCC)/Troubles du spectre autistique (TSA) et autres Troubles envahissants du développement (TED) à hauteur de 142 000 €.



↗ 6 % de la dotation des territoires ruraux (DETR)

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : **12 423 087€**  
↗ 6,1 % par rapport à 2018
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : **2 632 385€**  
↗ 3,2 % par rapport à 2018
- Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) : **2 251 297€**



Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), dispose de deux niveaux d'interventions : une section générale (gestion au niveau national) et une section locale (gestion au niveau régional – CPER). La section générale finance de grands projets à caractère national ou territorial.

Pour le Cher, le Contrat de Plan État Région (CPER) a notamment financé :

- les travaux sur la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Toulouse,
- l'aménagement routier de la rocade de Bourges,
- la réhabilitation lourde de l'IUT de Bourges,
- la restructuration et l'extension des locaux de l'INSA de Bourges,
- les actions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territorialisées sur le bassin de Vierzon,
- la maison de la culture de Bourges.



## 1. REVITALISATION DES TERRITOIRES

### Les Maisons de Services Au Public (MSAP)

17 MSAP dans le Cher



► Ouverture de **3 nouvelles MSAP** :

Dun-sur-Auron

Saint-Amand-Montrond

Avord

► Le dispositif France Services a pour ambition de faire évoluer les MSAP en offrant davantage de services. 2 structures dans le Cher (Aubigny-sur-Nère et Sancoins) sont labellisées par le gouvernement, l'objectif étant qu'à terme tout le réseau du Cher soit labellisé.

### Mobilité

► Réactivation du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public. Le but est de renforcer l'égalité des territoires. La mobilité, pour qu'elle soit durable, doit prendre en compte de multiples enjeux :

Environnementaux

Socio-économique

Attractivité des territoires

### Nouveau programme national de renouvellement urbain

104,37M€ de travaux pour Bourges Nord

Bourges et Vierzon sont les 2 collectivités porteuses de projets de renouvellement urbain, le programme vise :



Bourges Nord : démolition de **1 492 logements sociaux**, coût des travaux évalués à **104,37 M€**.

Vierzon : Centre-ville et le Clos du Roy, coût des travaux à hauteur de **37,14M€**.

## Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- **8 PLUi arrêtés et 7 avis de l'État produits**, dont 3 défavorables essentiellement au regard de la consommation d'espace et de l'étalement urbain

## Schéma de cohérence Territoriale (ScoT)

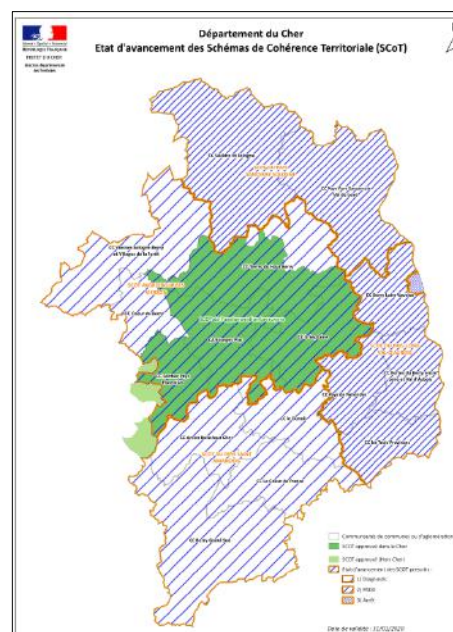
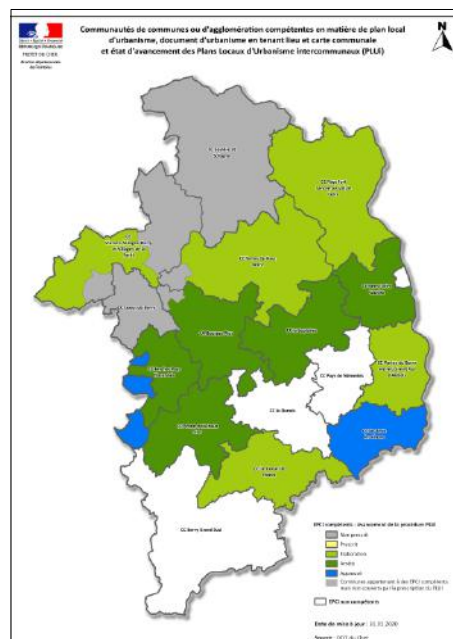
- **4 ScoTs en cours d'élaboration** pour une couverture intégrale du territoire. Mise en révision du ScoT du SIRDAB sur un territoire élargi à 101 communes.

## Revitalisation des centres-bourgs

- Démarche globale, portée par les élus et les acteurs locaux, qui vise à traiter les multiples causes qui entrent en jeu dans la dévitalisation du centre-bourg.
- Les objectifs sont de rétablir, maintenir ou conforter les fonctionnalités et l'attractivité du centre-bourg, en prenant en compte son rôle sur un territoire d'influence, dépassant les limites communales.

- **Création d'un outil d'auto-diagnostic.** Cette démarche est fondée sur un diagnostic global du centre-bourg portant sur un ensemble de thématiques : l'habitat, les services et équipements, le commerce, le cadre de vie, l'économie locale, la mobilité, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti.

Les communes de Lignières et de Baugy sont inscrites dans cette démarche ; la CdC Pays Fort Sancerrois Val de Loire déploie quant à elle l'outil à l'échelle intercommunale.



## Action cœur de ville

Programme national piloté par l'ANCT, lancé en mars 2018. Bourges et Vierzon font partie des 222 villes bénéficiaires de ce programme de revitalisation des villes moyennes pour redynamiser leur centre-ville autour de 5 axes :



- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville,
- favoriser un développement économique et commercial équilibré,
- développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions,
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine,
- fournir l'accès aux équipements et services publics.

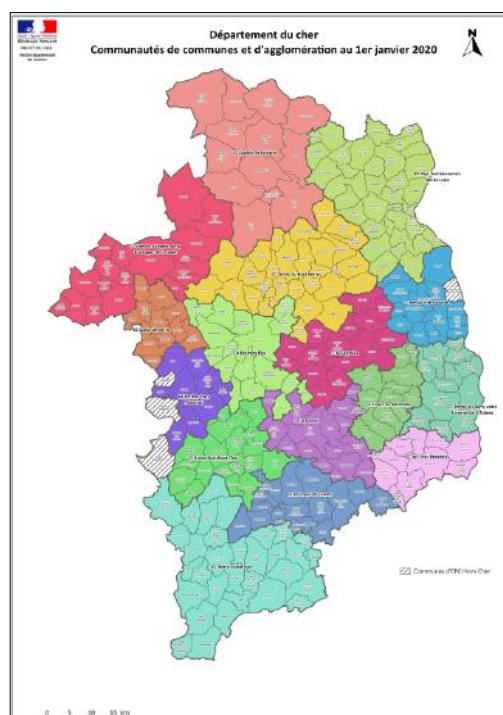
Sur 5 ans, **5 milliards d'euros** sont mobilisés :

- **1 milliard d'euros** de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 millions d'euros en prêts,
- **1,5 milliard d'euros** d'Action Logement,
- **1,2 milliard d'euros** de l'Agence nationale de l'habitat.

Bourges et Vierzon ont été labellisées ORT (opérations de revitalisation des territoires) en 2019, ce qui permet d'introduire une dimension contractuelle entre les acteurs publics ou privés qui financent et soutiennent les projets communaux dédiés à la revitalisation.

## Une modification du paysage intercommunal

- La carte intercommunale du Cher s'est modifiée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 avec l'évolution du périmètre de la communauté de communes de Cœur de Berry qui a eu pour conséquence l'extension de trois communautés de communes par l'adjonction d'une commune chacune.
- L'année 2019 a aussi été marquée par la fusion de deux communautés de communes (Vierzon Sologne Berry et Villages de la Forêt) à laquelle est venue s'adjoindre la commune de Massay.



## Numérique

- D'après l'outil de mesure de la couverture numérique des territoires du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), le Cher a un score de couverture fixe en Haut Débit (HD) et Très Haut Débit (THD) assez faible dans le nord, le sud et le sud-est du département.
- Dans la zone d'investissement privé : ORANGE s'est engagé à ce que Bourges et Vierzon soient 100 % raccordables ou raccordables à la demande en 2020,
- Dans la zone d'initiative publique, BERRY NUMÉRIQUE : avance des travaux à un rythme soutenu,
- Dispositif Couverture ciblée dit « New Deal Mobile », objectif : résorption des zones blanches puis des zones grises par le ciblage de zones prioritaires. Identification de 4 nouveaux sites.

## 2. DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Transition écologique

- **Élaboration d'un Contrat de Transition Écologique (CTE)** sur le territoire de la communauté de communes Berry Grand Sud dans le but de faire de ce territoire un territoire à énergie positive à horizon 2030.
- **14 parcs éoliens** en activité qui représentent **72 aérogénérateurs**,
- Photovoltaïque : la puissance raccordée dans le Cher est de **61 MW**,
- **7 attestations** délivrées pour l'injection de biométhane dans les réseaux.



### Plans climat-air-énergie territorial (PCAET)

- Les PCAET sont des plans d'actions stratégiques à l'échelle d'un territoire. Les actions se basent sur un diagnostic multi-thématiques du territoire.
- Trois territoires dit obligés, la communauté d'agglomération Bourges Plus, les communautés de communes des Terres du Haut Berry et de Vierzon-Sologne-Berry et un territoire volontaire, la communauté de communes Berry Grand Sud, sont engagés dans cette démarche à des stades de réalisation différents.

## Assemblée sur le Climat et la Transition Énergétique dans le Cher [ACTE]

➤ Installation de la déclinaison pour le Cher de l'ACTE le 2 décembre 2019.

➤ Trois ateliers citoyens, avec toutes les parties prenantes s'intéressant au sujet et les acteurs impliqués sur les questions d'énergie, ont été mis en place :



- Comment améliorer l'accès à l'information et aux aides ? - zoom sur la rénovation énergétique des logements.
- Comment limiter les gaspillages d'énergie et des ressources rares ?
- Quelles actions prioritaires à court terme vu du Cher et pour le Cher ? - zoom sur les énergies renouvelables.

## Chasse

**22 autorisations** délivrées aux lieutenants de louverie



- Les dégâts dus à la grande faune sauvage, bien qu'en baisse de 20 % cette année, restent très importants.
- Les prélèvements de sangliers par les chasseurs ont atteint un record de plus de 16 900 bêtes.

## Ressource en eau

**22 arrêtés préfectoraux** liés à la gestion de l'étiage

- L'étiage 2019 a été exceptionnellement sec et marqué par deux épisodes de canicule. Des mesures de restriction des usages de l'eau ont été prises dès le mois d'avril et se sont prolongées jusqu'à la mi-novembre.

## Protection animale

**64 plaintes** traitées

L'année a vu croître le nombre de plaintes en protection animale et les sollicitations d'associations de protection animale.



## Protection de l'environnement

**29 permis** signés dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

## Installation classées pour la protection de l'Environnement (ICPE)

**109 inspections** réalisées

➤ L'incendie du bâtiment de stockage de balles de déchets d'emballages alimentaires cartonnées le 11 octobre 2019 à la Guerche sur l'Aubois a suscité une forte mobilisation des services de l'État dans la gestion des risques de pollution.



*Incendie Traidib - Guerche-sur-Aubois*

➤ Le développement des énergies renouvelables et en particulier la méthanisation trouve une opposition forte de la part de riverains. Une action de terrain a été menée auprès des élus et des porteurs de projet pour démystifier les projets.

## Patrimoine

**10 sites classés** et **18 inscrits**  
**386 monuments historiques protégés**  
**2 sites patrimoniaux remarquables** (SPR) en cours d'élaboration : Sancerre/Ménétréol sous Sancerre/St Satur et Aubigny sur Nère



*Marais classés de bourges*

Révision du site patrimonial remarquable de Bourges, pour atteindre son objectif de concilier conservation de la qualité architecturale d'un centre-ville ancien, développement des activités et qualité de vie pour ses habitants.

### **PRÉFECTURE DU CHER**

Place Marcel Plaisant – CS 60022  
18020 Bourges cedex  
Tél : 02 48 67 18 18

### **SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-AMAND-MONTROND**

12 rue de Juranville – BP 195  
18206 Saint-Amand-Montrond cedex  
Tél : 02 48 62 04 00

### **SOUS-PRÉFECTURE DE VIERZON**

9 avenue du Maréchal Leclerc de Hautecloque –  
CS 30623  
18106 Vierzon cedex  
Tél : 02 48 53 04 40

### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP)**

Cité administrative Condé  
Cité Jacques Rimbault – CS 50001  
18013 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 67 39 95

### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)**

6 place de la Pyrotechnie – CS 20001  
18019 Bourges Cedex  
Tél : 02 34 34 61 00

### **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL) UNITÉ INTERDÉPARTEMENTALE DU CHER ET DE L'INDRE**

6 place de la Pyrotechnie – CS 70004  
18021 Bourges Cedex  
Tél : 02 34 34 63 40

### **L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) DÉLÉGATION TERRITORIALE DU CHER**

6 place de la Pyrotechnie – CS80003  
18023 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 20 57 57

### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CHER (DDFiP)**

2 boulevard Lahitolle  
18021 BOURGES Cedex  
Tél : 02 48 69 71 71

### **UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)**

6 Place de la Pyrotechnie  
18000 Bourges Cedex  
Tél : 02 34 34 62 90

### **DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE)**

UNITÉ DÉPARTEMENTALE  
Cité administrative Condé  
Cité Jacques Rimbault – CS 30008  
18013 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 27 10 10

### **GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE**

Caserne gendarme Vitoux  
173 rue de Saint-Amand  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 55 85 00

### **DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)**

Cité Condé – Bâtiment F  
rue du 95ème de Ligne – BP 608  
18016 Bourges Cedex  
Tél : 02 36 08 20 00

### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

6 avenue d'Orléans  
18001 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 23 77 17

### **SERVICE DÉPARTEMENTAL DES DOUANES**

Rue Charles Durand – BP 30007  
18023 Bourges Cedex  
Tél : 09 70 27 65 70

### **SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES**

Ecoles militaires de Bourges  
Quartier Auger Carnot  
Avenue Carnot – BP 50709  
18016 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 08 81 00

### **DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE TOURRAINE BERRY**

17 rue de la Dolve – BP 3841  
37038 Tours Cedex1  
Tél : 02 47 20 95 00

### **SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

224 rue Louis Mallet  
18023 Bourges Cedex  
Tél : 02 48 23 47 00

